

# FLASH INFOS

## N°1 – NOVEMBRE 2020

MAIRIE DE MOLAC

8 rue Jollivet

56230 MOLAC

02.97.45.72.35

commune.molac@wanadoo.fr

N° d'urgence : 06 40 05 31 17



Soucieux de mieux communiquer avec la population Molacoise et de transmettre des informations municipales régulièrement, nous vous proposons de retrouver ces 4 pages entre 2 bulletins : une fois en novembre et l'autre en avril.

Vous y trouverez des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune et dans la mesure des espaces disponibles, nous pourrons y ajouter des actualités ponctuelles diverses.

Bonne lecture.

### FINANCES

Cette année particulière de pandémie, aura un impact sur les finances de la commune. La situation comptable reste saine et maîtrisée malgré des dépenses imprévues.

La commune a dû faire face à la mise en activité partielle de ses agents sans compensation financière de l'Etat puisque les mesures annoncées ne concernent que les structures de droit privé.

Nous avons financé le service de transport scolaire pour des trajets de car non effectués pour un montant de **7 200 €**.

Nous avons versé une compensation par repas non servi ainsi qu'un surcoût pour chaque repas servi à la sortie du confinement à la société détentrice du marché de la cantine scolaire (en application du décret du 25 mars 2020). La négociation a permis de réduire de façon très significative la dépense initiale mais le montant s'élève quand même à **3 000 €**.

Le retard du chantier de l'école Arc en Ciel a entraîné un prolongement de la location des classes modulaires pour un montant de **12 938 €**.

Pour soutenir les professionnels de la maison para-médicale et la coiffeuse, en juillet dernier, le Conseil Municipal a décidé une exonération d'un mois de loyer pour un montant total de **1 290 €**.



### VOIRIE

**Point à temps automatique** : technique pour réparer les dégradations de surface sur les routes.

Début octobre 2020, 15 tonnes ont été réparties du pont du Favre à Toulicouët, du Guernet au Lindeul, de Carmabilio à Carvazio et du Belvédère à Kerbedo.

Pose d'un **revêtement bicouche** impasse de la Ville es Mouées.

**Fossés** :

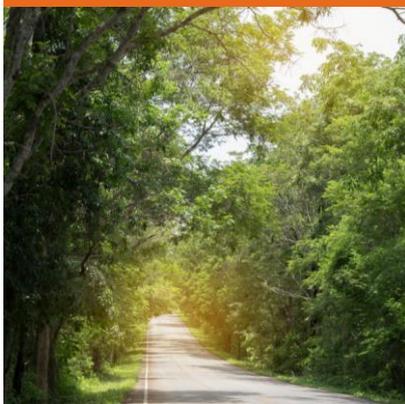
- création d'un fossé busé impasse de la Ville es Mouées au niveau du four,
- curage des fossés de la Mutterne à la Ville es Mouées en amont des travaux de remise en état de la chaussée prévue en 2021,
- curage des fossés au Calvaire et rue de l'Etang



Point à temps automatique

*La commission voirie a fait un inventaire de l'état des routes communales selon les critères établis.*

*Un planning de remise en état sera ensuite programmé.*



**Elagage** : tout propriétaire se doit de veiller à la taille ou l'élagage de la végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public).

L'élagage améliore les conditions de circulation pour tous les usagers (cars, camions, engins agricoles...) et augmente de 30% la longévité des routes en limitant l'humidité au sol.

## VIE ASSOCIATIVE

Malgré les annulations de manifestations, les associations ont perçu une subvention minimale de base selon les critères en vigueur.

Critères qui feront l'objet des travaux à venir de la commission « vie associative ».

Cet été, Mme GRIFFON, nouvelle adjointe en charge de la Vie Associative a fait connaissance avec les associations. Elles lui ont présenté leurs projets, leurs besoins et leurs difficultés.

Dimanche 26 juillet, toutes les associations ont été conviées à une réunion d'information liées aux contraintes d'utilisation de la salle polyvalente pendant les travaux de l'école publique.

Depuis la rentrée, une convention de protocole sanitaire a été signée entre la commune et chaque association utilisatrice de la salle polyvalente ou du stade municipal.

Les membres de la commission sont à la disposition des dirigeants bénévoles des associations existantes mais aussi de toutes personnes qui souhaitent créer une activité nouvelle sur la commune dans un cadre associatif.



### ARRÊTE PRÉFECTORAL DU 4 NOVEMBRE 2020

#### RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE

## L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux,
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de vos volailles





## BATIMENT

Le chantier de l'école publique a débuté en mai 2019 pour une réception de travaux prévue à la Toussaint 2020. Mais les 2 mois de confinement, au printemps, imposés par la COVID-19 ont impacté la progression des travaux de construction.

La situation de pandémie actuelle ne nous permet pas d'assurer les dates prévues de fin de travaux. Mais tout est fait avec les entreprises pour une ouverture de l'école en janvier 2021.



## CCAS

Les membres du CCAS ont pris contact par téléphone entre le 09 et le 12 novembre avec les personnes de 75 ans et plus ainsi qu'avec les personnes « vulnérables ». C'était l'occasion de communiquer le numéro d'urgence de la commune (à utiliser en dehors des horaires d'ouverture de la mairie). Cette démarche a reçu un très bon accueil.

L'action sera renouvelée tous les 15 jours pour ceux qui le souhaitent.

Comme vous le savez, le repas du 11 novembre est annulé mais les habitués de ce repas festif ainsi que les nouveaux septuagénaires et les personnes de plus de 85 ans recevront dans leur boîte aux lettres un « bon » pour un colis qui sera à retirer à la boulangerie de Molac à partir du 12 décembre.

Les membres du CCAS restent à votre écoute. Prenez soin de vous.



## REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Le projet de revitalisation du centre bourg est le projet phare de ce mandat.

En effet depuis plusieurs années, nous constatons un phénomène d'augmentation de biens en vente ou à l'abandon qui touche à la fois le logement et les commerces. La commune souhaite porter une réflexion globale sur le devenir de son centre bourg. Pour travailler sur ce dossier, les élus souhaitent associer la population, les chambres consulaires et les associations.

Un premier contact a eu lieu le mardi 03 novembre avec la participation de l'Etablissement Public Foncier (EPF), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), BRUDED et Questembert Communauté.

Nous en sommes au tout début du projet, nous travaillons actuellement sur le cahier des charges pour retenir un bureau d'études qui nous proposera une stratégie globale et un plan d'actions.

## Commémoration du 11 novembre :

Lecture du message de la ministre déléguée, chargée de la mémoire et des anciens combattants.  
Lecture de la liste des morts pour la France en 2020 et dépôt de gerbe, en format très restreint, en présence de Mme le Maire et de quelques élus.





### Permanence des élus

Samedi 21 novembre :

Jean-Yves BOUSSO,  
1<sup>er</sup> adjoint

Samedi 28 novembre :

Marie- Claude  
COSTA RIBEIRO GOMES,  
Maire

Samedi 05 décembre :

Manuela PERRON,  
4<sup>ème</sup> adjointe

Samedi 12 décembre :

Jean-Yves BOUSSO,  
1<sup>er</sup> adjoint

Samedi 19 décembre :

Frédérique GRIFFON,  
2<sup>ème</sup> adjointe



Directeur de la publication :  
Marie-Claude  
COSTA RIBEIRO GOMES,  
Maire de Molac

Commission de rédaction :  
Catherine LE COINTE,  
déléguée bulletin  
municipal

Mise en page :  
Magalie ROUXEL

Impression :  
mairie de MOLAC

## PERMANENCE DES ELUS

Chaque samedi matin de 9h à 12h, le maire ou un de ses adjoints se tiennent à votre disposition pour vous recevoir. Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie pour prendre rendez-vous auprès des élus.

## STATION D'EPURATION

La société VEOLIA, chargée de l'entretien de la station d'épuration, nous a alerté sur la présence d'un grand nombre de lingettes qui bloquent les canalisations (et aussi des bouchons en liège et divers matériaux).

Nous vous demandons instamment de jeter à la poubelle tous ces matériaux qui n'ont rien à faire dans les canalisations.

## LES COMMERCES OUVERTS A MOLAC PENDANT LE CONFINEMENT

Boulangerie / épicerie	AU FOURNIL DE MOLAC	<a href="mailto:rere.robert@live.fr">rere.robert@live.fr</a> <a href="tel:0297457222">02 97 45 72 22</a> Facebook : <a href="#">Au fournil de molac</a>
Drive à la ferme : pain, farine, jus de pomme	FERME GRAND CLOS MAENKI	<a href="tel:0660800237">06 60 80 02 37</a> <a href="mailto:gdsclasmaenki@gmail.com">gdsclasmaenki@gmail.com</a>
Pizzas à emporter	Le camion	<a href="tel:0645955656">06 45 95 56 56</a> Facebook : <a href="#">Le camion</a>
Crêpes et galettes à emporter	KREP'BREIZH	<a href="tel:0622416890">06 22 41 68 90</a>
Savonnerie paysanne	Le Sentier des Cosm'etik	<a href="tel:0689463790">06 89 46 37 90</a> <a href="http://www.sentiercosmetik.com">www.sentiercosmetik.com</a> Facebook : <a href="#">sentiercosmetik</a>
Fruits et légumes bio	Ferme de Cajafredo	<a href="tel:0682491376">06 82 49 13 76</a>

<https://www.rochefortenterre-tourisme.bzh/ou-consommer-local-dans-le-pays-de-questembert/>

**Calendrier des pompiers** : nous profitons de cette parution pour relayer un message de l'amicale des pompiers :

« Pour des raisons sanitaires, en cette période de COVID, nous tenions à vous informer que les calendriers 2021 sont bien arrivés, mais nous sommes actuellement dans l'impossibilité de faire notre traditionnelle distribution.

Nous espérons une amélioration positive de la situation à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2020 afin de pouvoir venir vous le présenter comme tous les ans.

En attendant notre venue prenez bien soin de vous et de vos proches. »

**L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Molac**